



**Partenariat
Mondial**
pour une coopération efficace
au service du développement

INDICATEUR 4 SUR LA TRANSPARENCE: RÉVISIONS DE LA MÉTHODOLOGIE

Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED)

9^e réunion du Comité de pilotage

Du 29 février au 1^{er} mars 2016, à Lilongwe, au Malawi

Ce document présente un résumé de la méthodologie révisée de l'Indicateur 4 (transparence de la coopération pour le développement). Le document présente les résultats du processus de consultation publique et les travaux techniques ultérieurs menés par le Groupe consultatif sur le suivi.

Ce document est communiqué aux membres du Comité de pilotage pour approbation.

Personnes à contacter :

M^{me} Yuko Suzuki Naab, Tél : +1 443 303-9779, courriel : Yuko.SUZUKI@undp.org

M. Alejandro Guerrero, Tél : +33 1 45 24 83 63, courriel : Alejandro.GUERRERO-RUIZ@oecd.org

NOTE DE SYNTHÈSE

- **Au cours de la 8^e réunion du Comité de pilotage, les membres ont convenu de procéder à une consultation publique afin de finaliser l'approche méthodologique de l'indicateur 4 du PMCED sur la transparence.** Le Groupe consultatif sur le suivi (GCS) devait également évaluer les résultats de la consultation et guider la révision technique.
- **Les résultats de la consultation ont révélé un large consensus technique sur la voie à suivre.** En ce qui concerne les deux questions faisant l'objet de la consultation, les parties prenantes consultées et le GCS ont proposé (i) de présenter parallèlement les évaluations existantes de la transparence (c'est-à-dire, sans les fusionner), et, (ii) de rendre compte de l'*exactitude* des données communiquées chaque fois que cette sous-dimension de transparence est disponible.
- **Sous la direction du GCS, l'Équipe d'appui conjointe PNUD-OCDE a révisé la méthodologie de l'Indicateur 4.** Les secrétariats de l'IITA et de l'OCDE y ont contribué en procédant à une revue final de l'approche proposée.
- **Les membres du Comité de pilotage sont invités à commenter et à approuver l'approche méthodologique proposée.** Les conclusions de cet indicateur seront communiquées dans le Rapport d'étape de 2016.

Ce document décrit les changements méthodologiques essentiels introduits dans la mesure et le *reporting* de l'indicateur 4 du PMCED (« *L'information sur la coopération pour le développement est accessible au public* »), à partir d'une consultation publique et d'un examen technique effectués par le Groupe consultatif sur le suivi (GCS). Cet indicateur du PMCED se concentre sur la transparence de la coopération pour le développement au moyen des méthodologies institutionnelles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des systèmes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

Les changements méthodologiques proposés prennent en compte les enseignements retenus lors du cycle de suivi 2013-2014 ainsi que les divergences méthodologiques grandissantes de l'évaluation de la transparence de la coopération pour le développement par l'OCDE et l'IITA. Plus précisément, les divergences des approches méthodologiques des systèmes de l'OCDE et de l'IITA ont donné lieu à des défis considérables sur le plan de la consolidation et de la présentation d'une évaluation unifiée de la transparence pour l'Indicateur 4. Le 8^e Comité de pilotage a approuvé un processus de consultation publique pour finaliser la méthodologie de cet indicateur – guidé par une révision effectuée par le GCS.

La consultation publique et la révision technique cherchaient à obtenir des commentaires et observations spécifiques sur les deux défis méthodologiques restants. Différentes alternatives ont été présentées aux parties, accompagnées d'une explication de leurs avantages et de leurs inconvénients :

- a) Faut-il agréger les évaluations existantes de la transparence provenant des différents systèmes, et si oui, de quelle manière ;

- b) Faut-il harmoniser les dimensions des différents systèmes pour rendre ces évaluations davantage comparables ? En particulier, on a demandé aux parties consultées s'il fallait inclure une nouvelle dimension de transparence (c.-à-d. l'exactitude des données) lorsque ces informations étaient disponibles dans ces évaluations.

Un large consensus concernant ces alternatives spécifiques a été dégagé, facilitant ainsi la prochaine révision technique de l'indicateur comme décrit ci-dessous. La consultation a également permis de recueillir les points de vue d'autres parties prenantes quant aux façons d'améliorer l'indicateur de Busan à l'avenir.

Pour les deux options envisagées, la consultation publique ainsi que la révision technique du GCS ont mis l'accent sur une **préférence pour des solutions offrant le niveau le plus important de détail**. Les trois sections suivantes résument les observations et commentaires reçus et les principaux changements adoptés concernant l'approche méthodologique :

1. Niveau d'agrégation des évaluations existantes de la transparence provenant des systèmes de l'OCDE et de l'IITA

Le premier défi méthodologique important soumis à la consultation publique avait trait à la façon d'agréger au mieux les évaluations existantes de la transparence en un seul indicateur – en particulier compte tenu des différents axes fonctionnels des données collectées par les trois systèmes de notification sur l'aide, et l'absence d'un standard commun pour évaluer la transparence de l'aide. Le défi de l'agrégation posait également la question de définir un poids égal pour chaque source.

Les parties consultées préféraient une présentation désagrégée de ces trois évaluations, présentant donc les évaluations existantes de manière parallèle – sans les fusionner en un seul indicateur, en raison de leur perspective différente. La révision du GCS appuyait aussi l'option d'une présentation séparée des données de manière simple et facile à comprendre, accompagnée d'une brève explication des différentes composantes de l'indicateur et des valeurs différentes, mais toutes aussi importantes, de ces composantes de la transparence.

Approche méthodologique révisée : La présentation des résultats par fournisseur inclura en parallèle les évaluations de la transparence qui sont disponibles, en mettant l'accent sur l'objectif principal de chaque système de notification. Quant au reporting global, une classification par rubrique aidera à résumer les trois évaluations parallèles de la transparence de manière significative.

2. Incorporation d'une dimension supplémentaire (exactitude) aux évaluations de la transparence

Le deuxième défi méthodologique ayant fait l'objet d'une consultation était que les mesures de la transparence tirées de l'OCDE et de l'IITA incluent différentes dimensions sous-jacentes d'évaluation de la transparence. Plus particulièrement, la question était de savoir s'il fallait tenter de maintenir l'homogénéité des dimensions sous-jacentes au sein de chaque système lorsque les classifications de la transparence étaient élaborées, afin de permettre une comparaison plus cohérente entre les évaluations existantes de la transparence. À cet effet, on a demandé aux parties consultées si la

dimension de l'exactitude devait être abandonnée pour les deux évaluations de l'OCDE sur la transparence lorsque les fournisseurs étaient classés selon les niveaux de transparence.

Les parties consultées préféraient permettre d'inclure cette nouvelle dimension de la transparence (c.-à-d. l'exactitude des données), lorsque ces informations étaient disponibles dans les évaluations de la transparence.

Approche méthodologique révisée : **Les trois évaluations de la transparence peuvent différer au niveau des dimensions sous-jacentes (ponctualité, exhaustivité, caractère prévisionnel, exactitude) qui se conforment à chaque évaluation spécifique. Le poids attribué à chaque dimension diffère également. Cette tâche est effectuée par le CAD de l'OCDE et l'IITA en accord avec les différents objectifs de ces évaluations de la transparence. Les données désagrégées par dimension seront présentées dans les profils individuels des fournisseurs.**

3. Renforcer la pertinence et l'utilité de l'indicateur du PMCED sur la transparence

Bien que la consultation publique ait donné lieu à un large consensus quant aux façons de relever les deux défis méthodologiques, plusieurs parties prenantes ont exprimé d'autres préoccupations. Elles ont abordé en particulier l'objectif original de Busan qui avait été annoncé pour cet indicateur et son utilisation prévue. Le GCS a lui aussi reconnu ces préoccupations, surtout dans les domaines suivants :

- **Standard commun sur la transparence.** Le GCS a observé que le défi principal reste que l'indicateur sur la transparence tente d'évaluer l'état de la mise en œuvre du standard commun sur la transparence. Toutefois, malgré les tentatives techniques précédentes de parvenir à cette mesure commune, aucun standard commun tel qu'il est suggéré dans l'Accord de partenariat de Busan n'est actuellement en place. Le GCS a indiqué qu'il fallait reconnaître cette réalité et que toutes les parties devaient l'accepter. C'est ce qui permettra de renforcer l'indicateur à l'avenir, et surtout, l'indicateur sera ainsi capable d'évoluer pour répondre aux besoins de toutes les parties prenantes pertinentes (et surtout de celles des pays en développement).
- **Alignement sur les besoins des pays en développement et des acteurs non étatiques en matière d'informations.** S'appuyant sur les commentaires et observations des représentants des gouvernements des pays en développement qui ont contribué au processus de consultation publique, il a été souligné que les évaluations actuelles de la transparence entreprises à l'échelle mondiale ne reflétaient pas pleinement les besoins au niveau des pays, en matière d'expérience et d'information. Ces parties ont toutes demandé à ce que les pays en développement soient autorisés à contribuer à l'évaluation de la transparence lors des futures révisions de cet indicateur.

Ces préoccupations sont considérées comme des problèmes essentiels qui orienteront la future révision de cet indicateur. Cependant, pour renforcer le texte narratif et l'analyse, les points de vue des parties prenantes, les voix indépendantes et celles des pays en développement (par le biais de données probantes et d'études de cas complémentaires) seront tous pris en compte afin de relier les conclusions aux grands défis du développement liés à la transparence. En outre, la présentation des conclusions se concentrera à la fois : sur le message d'ensemble, grâce à des outils visuels et à un texte narratif simple pour répondre aux parties consultées qui ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer le texte narratif ; et sur la présentation visuelle des résultats de l'indicateur. Cela

aidera ainsi les parties à interpréter les conclusions et à susciter un changement de comportement.

L'indicateur révisé qui en découlera offrira une évaluation enrichie de la transparence par fournisseur de coopération pour le développement, et des efforts supplémentaires seront investis pour aider à interpréter les données et inciter au changement politique. Un compte-rendu détaillé du processus de consultation, les conseils du Groupe consultatif sur le suivi et les changements essentiels de l'approche méthodologique sont présentés dans la partie suivante. Par ailleurs, l'Annexe 1 présente un résumé indicatif du *reporting* du PMCED qui en découle concernant l'indicateur sur la transparence. Le document décrivant en détail l'approche méthodologique révisée de l'indicateur 4 est disponible [ici](#).

Les membres du Comité de pilotage sont invités à commenter et à approuver la proposition de méthodologie révisée pour l'Indicateur 4 du PMCED (« L'information sur la coopération pour le développement est accessible au public »).

Document de référence : [Indicator 4 - Revised Methodology](#) (« Indicateur 4 : Méthodologie révisée », février 2016)

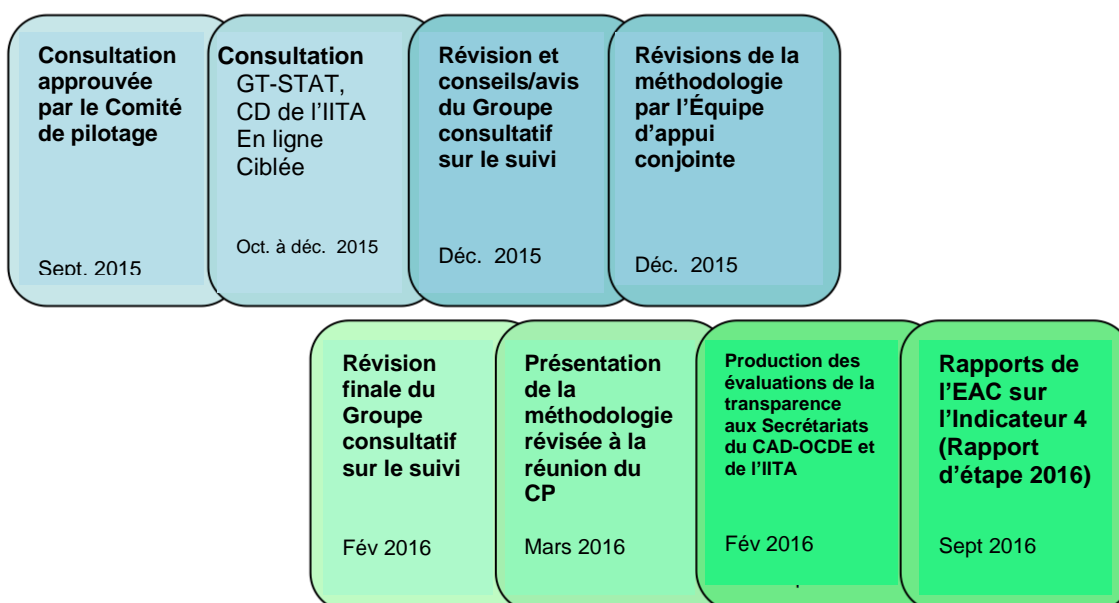
INDICATEUR 4 DU PMCED : CONSULTATION PUBLIQUE ET AFFINAGE TECHNIQUE

A. PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Comme convenu lors de la réunion du Comité de pilotage en septembre 2015, une consultation publique a été entreprise pour finaliser l'Indicateur 4 grâce aux commentaires et observations des parties prenantes. Cette consultation incluait un large éventail de pays développés et en développement, d'agences du développement, d'organisations à but non lucratif et de communautés de pratique et portait en particulier sur les questions de transparence et de redevabilité. Des séances en personne et des plateformes en ligne ont été utilisées pour recueillir les points de vue des parties prenantes. Le document ci-dessous décrit le processus de consultation qui était proposé lors de la réunion précédente du Comité de pilotage.

Document de référence : [JST proposal for a consultation process](#) (« Proposition de l'EAC sur le processus de consultation », septembre 2015)

Le tableau suivant résume le processus de consultation et de révision convenu en septembre 2015 :



La consultation a concentré ses efforts sur la recherche d'un consensus concernant les deux défis méthodologiques en attente d'une résolution. Elle a particulièrement cherché à recueillir des commentaires et observations sur le niveau idéal d'agrégation des évaluations existantes de la transparence et sur l'inclusion éventuelle d'une dimension sur l'exactitude, lorsque ces informations sont disponibles.

Document de référence : [Consultation Document](#) (« Document sur la consultation », octobre 2015)

B. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Au total, 50 parties prenantes ont exprimé des préférences méthodologiques et des points de vue explicites concernant cet indicateur. La participation à la consultation incluait les opinions d'un large éventail de membres du PMCED, y compris de pays

développés et en développement, d'organisations internationales, de fournisseurs de coopération pour le développement, d'acteurs non étatiques et de communautés de pratique sur la transparence et la redevabilité. L'Annexe 2 présente la liste des parties consultées lors de ce processus.

Premièrement, une grande majorité a signalé la nécessité de présenter de manière parallèle les évaluations de la transparence disponibles dans les sources de l'IITA et du CAD de l'OCDE. Étant donné les orientations différentes de ces systèmes de notification (l'objectif principal de l'IITA étant la gestion de l'aide et sa planification, et l'objectif principal du système de notification de l'OCDE étant le *reporting* statistique et la redevabilité), il était déconseillé de fusionner ces évaluations. Dans l'ensemble, les parties étaient d'accord pour continuer en utilisant l'approche du « *reporting* désagrégé », afin d'éviter les problèmes méthodologiques découlant d'une fusion de ces différentes mesures.

Deuxièmement, étant donné les différents axes de ces évaluations de la transparence, les parties soutenaient aussi une définition différenciée de la transparence. Tandis que Busan appelait à un « standard commun » de transparence fondé sur l'accès du public « en temps voulu à des informations détaillées et prévisionnelles », les méthodologies d'évaluation de la transparence de l'OCDE et de l'IITA ont évolué dans des directions distinctes. Les parties ont accepté ces différences sous-jacentes des dimensions incluses dans la définition de la transparence par chacune de ces institutions, permettant ainsi l'inclusion d'une « dimension sur l'exactitude » après Busan dans les évaluations de la transparence de l'OCDE¹. Néanmoins, les données désagrégées par dimension seront présentées dans chacun des profils détaillés des fournisseurs pour aider à interpréter les conclusions.

Enfin, les parties ont aussi souligné le besoin de renforcer le texte narratif et la présentation visuelle des résultats afin d'aider à interpréter les conclusions et à inciter au changement de comportement. Il était largement convenu qu'à l'avenir, il faudrait reconnaître que le standard commun sur la transparence tel qu'il a été aspiré à Busan n'a pas été réalisé. En outre, plusieurs parties prenantes ont souligné la nécessité d'élargir la portée limitée de la transparence (du moins actuellement) convenue à Busan. Les pays en développement en particulier, ont souligné la nécessité d'inclure une autre dimension clé (*utilisation*) dans les futures révisions de l'évaluation de la transparence du PMCED.

Document de référence : [Summary of consultation outcomes](#) (« Résumé des résultats de la consultation », décembre 2015)

C. CONSEILS TECHNIQUES DU GROUPE CONSULTATIF SUR LE SUIVI

Le Groupe consultatif sur le suivi a analysé les résultats du processus de consultation, et a fourni des conseils techniques spécifiques à l'EAC. Reconnaissant que les défis de la réalisation d'un standard commun global sur la transparence de l'aide ont conduit les efforts de l'EAC en matière de réconciliation des différentes évaluations de la transparence dans une impasse, le GCS a prodigué les conseils suivants sur la voie à suivre :

¹Concernant les données de l'IITA, le Secrétariat de l'IITA fait remarquer qu'aucune méthodologie fiable et objective pour évaluer l'exactitude n'a été pleinement élaborée, tandis que le tableau de bord (*Dashboard*) de l'IITA suit les données publiées de l'IITA tout au long d'une série de mesures techniques de la qualité mais n'évalue pas le contenu effectif des données.

- Comme recommandé tout au long de la consultation, le **GCS a conseillé de présenter parallèlement les différentes évaluations de la transparence**, avec différents degrés de détail pour garantir la facilité de l'interprétation et la clarté.
- En accord avec la consultation, la **dimension de l'exactitude figurant dans les évaluations de l'OCDE a été permise**. On a recueilli les commentaires et les observations des Secrétariats concernant plus de détails sur la structure et le poids spécifique de cette dimension en particulier.
- Le GCS recommande vivement de **faire des efforts particuliers en faveur de supports visuels et de textes narratifs pouvant aider à interpréter les données** et à donner aux conclusions une adhésion politique/en matières de politiques.
- Enfin, le GCS a suggéré d'incorporer les points de vue des pays et des parties prenantes indépendantes qui pourraient aider à **placer dans son contexte l'impact des efforts mondiaux sur la transparence ainsi que l'impact sur le terrain et/ou sur le plan de la redevabilité efficace**.

Document de référence : [MAG feedback on consultation document](#) (« Commentaires et observations du GCS concernant le document sur la consultation », décembre 2015)

D. RÉVISIONS APPORTÉES À LA MÉTHODOLOGIE ET À L'APPROCHE

L'Équipe d'appui conjointe du PNUD-OCDE a intégré au Rapport d'étape 2016 du PMCED les révisions clés suivantes de la méthodologie de l'Indicateur 4 et du *reporting* global des conclusions :

- **La présentation des résultats par fournisseur inclura les évaluations en parallèle, tout en mettant l'accent sur l'objectif de chaque système de notification** : transparence des statistiques rétrospectives (du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE), transparence de la gestion et de la planification de l'aide (de l'IITA), et prévisions (Enquête de l'OCDE sur les plans de dépenses prévisionnelles). L'accent sera placé sur l'objectif des différents systèmes, pour aider à interpréter les conclusions de manière détaillée.
- **S'agissant du reporting global, une classification par rubrique aidera à résumer les trois évaluations parallèles de la transparence de manière significative**. Les fournisseurs seront classés en plusieurs grands groupes (*excellent, bon, moyen, améliorations majeures nécessaires*), reflétant leurs efforts généraux sur le plan de la transparence de la coopération pour le développement.
- **Des profils individuels seront créés pour chaque fournisseur, avec des détails sur le score attribué par dimension de la transparence incluse dans les mesures spécifiques**. En fonction de la composition sous-jacente des différentes évaluations, les informations désagrégées sur la ponctualité des données, leur exhaustivité, leur caractère prévisionnel et leur exactitude seront intégrées à ces profils annexés.
- **Les bons supports visuels et textes narratifs aideront les lecteurs à interpréter les données**. Comme l'ont recommandé différentes parties, pour que les conclusions aient un effet, un texte narratif général aidera à interpréter l'état d'avancement de la mise en œuvre de la transparence. Les textes narratifs individuels seront insérés dans le profil de chaque fournisseur (partie introductive), afin d'aider à interpréter les données désagrégées par dimension.

- **Les points de vue des parties prenantes, des voix indépendantes et des pays en développement seront utilisés pour relier les conclusions aux défis généraux du développement associés à la transparence.** Comme l'a suggéré le GCS, les voix indépendantes contribueront à placer les conclusions dans leur contexte, et à des marches à suivre pour renforcer la transparence des efforts de coopération pour le développement.

À titre d'étape finale de l'assurance qualité, nous avons permis aux Secrétariats de l'IITA et du CAD de l'OCDE de réviser et de valider la version finale de la méthodologie, afin de garantir la faisabilité de l'approche proposée, et l'exactitude de la façon dont nous décrivons leur méthodologie respective d'évaluation de la transparence.

ANNEXE 1

REPORTING DE L'INDICATEUR 4 DU PMCED SUR LA TRANSPARENCE

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES POUR LE REPORTING GÉNÉRAL DE L'INDICATEUR 4

- Pour chaque fournisseur de coopération pour le développement, présentation en parallèle des évaluations existantes de transparences, organisées par objectif principal de chaque système de notification ;
- Utilisation de catégories standardisées (*excellent, bon, moyen, améliorations nécessaires*) pour permettre un reporting similaire sur les évaluations de la transparence.

Tableau A1. Présentation générale de l'évaluation de la transparence (à titre indicatif uniquement)

Fournisseur	Évaluations de la transparence disponibles		
	Statistiques rétrospectives vérifiées à des fins de redevabilité	À des fins de prévisions	À des fins de gestion de l'aide et de sa planification
Fournisseur 1	Excellent ▲	Moyen ▲	Bon
Fournisseur 2	--	Moyen ▼	Excellent
Fournisseur 3	Bon ▲	Bon ▲	Bon
Fournisseur 4	Excellent ▲	Excellent —	Excellent
Fournisseur 5	Moyen ▼	--	Moyen
Fournisseur 6	Améliorations nécessaires ▲	Moyen ▼	Améliorations nécessaires
Fournisseur 7	Moyen —	Moyen —	Améliorations nécessaires
...
Fournisseur n	Améliorations nécessaires ▼	Bon ▼	--
Source(s)	OCDE Système de notification des pays créanciers	OCDE Enquête sur les plans de dépenses prévisionnelles	IITA

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA PRÉSENTATION DES PROFILS DÉTAILLÉS DES FOURNISSEURS INDIVIDUELS

- Les profils individuels des fournisseurs présenteront un texte narratif général résumant les progrès accomplis par le fournisseur dans la mise en œuvre des principes relatifs à la transparence de la coopération pour le développement. Le résumé tiendra compte des évaluations existantes de l'IITA et de l'OCDE.
- Organisées par objectif de l'information rendue publique, les évaluations des différentes sous-dimensions de ces évaluations de la transparence seront mises à disposition.

Tableau A2. Profil de fournisseur (à titre indicatif uniquement)

[NOM DU FOURNISSEUR]			
Résumé des forces et des opportunités : Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus			
A. INFORMATIONS À DES FINS STATISTIQUES ET DE REDEVABILITÉ			
Évaluation globale	BONNE	BONNE	OCDE - SNPC
	LIGNE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE LA PLUS RÉCENTE	
<i>Dimensions de transparence</i>			
Ponctualité	★★★	★★★	
Exhaustivité	★★★	★★★	
Exactitude	★★★	★★★	
B. INFORMATIONS À DES FINS PRÉVISIONNELLES			
Évaluation globale	MOYENNE	BONNE	OCDE - EDP
	RÉFÉRENCE	ANNÉE LA PLUS RÉCENTE	
<i>Dimensions de transparence</i>			
Ponctualité	★★★	★★★	
Exhaustivité	★★★	★★★	
Exactitude	★★★	★★★	
Rendues publiques	★★★	★★★	
C. INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DE L'AIDE ET À SA PLANIFICATION			
Évaluation globale	BONNE	IITA	
<i>Dimensions de transparence</i>	SCORE		
Ponctualité	75 %		
Exhaustivité	68 %		
Caractère prévisionnel	73 %		
Score total :	72 %		
Couverture	Bonne		
Score total : (ajusté par couverture)	68 %		

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTIES PRENANTES CONSULTÉES

Liste des parties consultées du 20 octobre 2015 au 11 décembre 2015. Un **résumé détaillé** des commentaires et observations reçus est disponible [ici](#).

1. GROUPE DE TRAVAIL DU CAD DE L'OCDE SUR LES STATISTIQUES DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Paris, France, le 2 novembre 2015

Allemagne
Australie*
Autriche*
Banque européenne d'investissement (BIE)
Belgique*
Brésil
Canada*
Colombie
Corée
Danemark
Émirats arabes unis
Espagne*
États-Unis
Fédération de Russie
Finlande
France*
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie*
Japon*
Kazakhstan
Lettonie
Lituanie
Mexique
Norvège
Pays-Bas*
Pologne
Portugal*
République slovaque
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni*
Slovénie
Société financière internationale (SFI ou IFC – Banque mondiale)*
Suède*
Suisse
Union européenne

* Ces parties ont exprimé une préférence explicite pour une alternative méthodologique ou ont fait part de leurs vues sur des questions plus générales liées à l'indicateur.

2. COMITÉ DIRECTEUR DE L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LA TRANSPARENCE DE L'AIDE (IITA)

Copenhague, Danemark, les 2 et 3 décembre 2015

Allemagne
Australie
Bangladesh
Banque africaine de développement (BAfD)
Banque européenne d'investissement (BEI)
Banque mondiale*
Belgique
Bénin
Bond
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)
Burkina Faso
Canada*
Catalpa
Charte de responsabilité des ONGI
Commission européenne (CE)*
Cordaid
Corée
Danemark
Development Gateway
*Development Initiatives**
États-Unis*
Finlande
Fondation Bill et Melinda Gates
Fondation Hewlett
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds international de développement agricole (FIDA)
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination)
Ghana*
Guinée
Honduras
Irlande
Libéria
Madagascar
Népal
Nigéria
ONU-Femmes
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Pays-Bas*
Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
*Publish What You Fund**
République démocratique du Congo
Royaume-Uni*
Suède
Synergy International
*Transparency International**
Vision mondiale (POED ou Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement)*

** Ces parties ont exprimé une préférence explicite pour une alternative méthodologique ou ont fait part de leurs vues sur des questions plus générales liées à l'indicateur.*

3. CONSULTATION EN LIGNE

Les participants suivants ont exprimé des préférences explicites et des avis concernant l'Indicateur 4 sur la [plateforme de consultation en ligne](#) (ouverte du 20 octobre au 11 décembre 2015) :

Allemagne
Canada
Commission européenne
États-Unis
France
Japon
Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED)
Partenariat mondial pour la responsabilité sociale
Portugal
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Publish What You Fund
Suède
Transparency International

Pour référence

Des invitations ciblées à participer à la Consultation en ligne ont été envoyées par l'Équipe d'appui conjointe du PMCED à/au/aux :

Access Info Europe
Aid Data
Carter Center - Global Access to Information Program (au Programme mondial sur l'accès à l'information du Centre Carter)
Center for Global Development – Data for African Development Working Group (au Groupe de travail sur les données pour le développement en Afrique)
Délégués du CAD et aux fournisseurs de coopération pour le développement
Development Gateway – à la Communauté de pratique (CdP) de la plateforme de la gestion de l'aide
Feedback Labs
Open Aid Partnership (Partenariat pour l'ouverture des données sur l'aide)
Paris21: Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle
Partenariat mondial pour la responsabilité sociale
Partenariat pour un gouvernement transparent (PGT)- Groupe de travail sur l'accès à l'information
PGT – Groupe de travail sur les données ouvertes
Publish What You Fund

4. COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Liste des pays qui ont envoyé des représentants (souvent les chefs des unités de gestion de l'aide des gouvernements des pays en développement) aux ateliers régionaux préalables au suivi du PMCED. Ces délégués ont participé à la séance spécifique de l'atelier qui a examiné l'approche méthodologique de l'Indicateur 4.

Atelier régional préalable au suivi pour l'Asie - Pacifique

À Bangkok, en Thaïlande, les 7 et 8 octobre 2015

Arménie
Bangladesh
Bhoutan
Cambodge
Fidji
Iles Salomon
Kenya
Kirghizistan
Moldova
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Népal
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
République démocratique populaire lao
Tadjikistan
Timor-Leste
Tonga
Vanuatu
Viet Nam

Atelier régional préalable au suivi pour l'Amérique latine

À Mexico, au Mexique, les 5 et 6 novembre 2015

Colombie
Costa Rica
El Salvador
Guatemala
Honduras
Mexique
Panama
Paraguay
Pérou
République dominicaine
Uruguay

Atelier régional préalable au suivi pour l'Afrique

À Addis-Abeba, en Éthiopie, les 16 et 17 novembre 2015

Afghanistan
Angola
Bénin

Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Côte D'Ivoire
Djibouti
Égypte
Éthiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Kenya
Kosovo
Madagascar
Malawi
Mauritanie
Mozambique
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine (RCA)
République démocratique du Congo (RDC)
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Soudan du Sud
Togo
Yémen
Zambie
Zimbabwe

